

<https://assetec.net/assetec2023/spip.php?article1190>



Nouveaux programmes de Technologie collège parus au BO du 29 02 2024

- Vie de la Technologie - Institutionnel - Textes -



Date de mise en ligne : jeudi 29 février 2024

Copyright © ASSETEC - Tous droits réservés

La partie relative à l'**enseignement de technologie** de l'annexe 3 (Programme d'enseignement du cycle des approfondissements) de l'[arrêté du 9 novembre 2015](#) susvisé est remplacée par l'annexe du présent arrêté.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049205283>

Les dispositions du présent arrêté entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2024-2025 en ce qu'elles concernent la classe de cinquième, à la rentrée de l'année scolaire 2025-2026 en ce qu'elles concernent la classe de quatrième et à la rentrée de l'année scolaire 2026-2027 en ce qu'elles concernent la classe de troisième.

Nota. – **Le présent arrêté et son annexe** seront consultables au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports **en date du 29 février 2024** sur le site <https://www.education.gouv.fr>.

BO : <https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo9/MENE2402802A>

Programme d'enseignement

Arrêté du 9 février 2024 modifiant l'arrêté du 9 novembre 2015 fixant les programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4)

Arrêté
du 9-2-2024 - JO du 28-2-2024 (NOR : MENE2402802A)

[Consulter le texte](#)